



Décision relative à une demande de transfert d'une autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante (produit simple) PROSTABLISH WT

de la société **NOVONESIS PLANT BIOSOLUTIONS A/S**
enregistrée sous le n° 2025-2381

Le transfert entre sociétés de l'autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante référencée ci-après **est accordé** en France.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales

Nom(s) du produit	PROSTABLISH WT
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire d'origine	NOVOZYMES A/S
Titulaire	NOVONESIS PLANT BIOSOLUTIONS A/S Biologiens Vej 2 2800 KONGENS LYNGBY Danemark
Classe - Type	Matière fertilisante - Solution aqueuse à base de lipo-chitooligosaccharide (LCO) SP104
Etat physique	Liquide
Numéro d'intrant	193-2024.01
Numéro d'AMM	1240434

Le transfert est effectif à partir de la date de la présente décision.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 01/10/2025

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

 33BC435FF8C6444...